



Bruxelles, le 16 avril 2021

CM 2616/21

SOC  
EMPL  
SAN  
PROCED

### COMMUNICATION

#### PROCÉDURE ÉCRITE

---

Correspondant: LIFE.Socialcommittees@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 2519

---

Objet: Conseil d'administration de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

- Nomination de M. Jiri HAJEK, membre titulaire pour la République tchèque, en remplacement de M<sup>me</sup> Renáta ZBRANKOVÁ, démissionnaire
- Nomination de M. Carlos ARRANZ CORDERO, membre titulaire pour l'Espagne, en remplacement de M. Francisco Javier PINILLA GARCÍA, démissionnaire
- Nomination de M<sup>me</sup> Lotta SAVINKO, membre suppléante pour la Finlande, en remplacement de M<sup>me</sup> Hanna-Maija KAUSE, démissionnaire
- Nomination de M<sup>me</sup> Suvi LAHTI-LEEVE, membre suppléante pour la Finlande, en remplacement de M<sup>me</sup> Riitta WÄRN, démissionnaire
- Nomination de M. Clemens ROSENMAYR, membre titulaire pour l'Autriche, en remplacement de M<sup>me</sup> Christa SCHWENG, démissionnaire

Adoption de l'acte législatif  
Lancement d'une procédure écrite

---

Le Comité des représentants permanents (1<sup>re</sup> partie) ayant décidé le 14 avril 2021 de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord avec la nomination des personnes suivantes au conseil d'administration de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail:

- M. Jiri HAJEK, membre titulaire pour la République tchèque, en remplacement de M<sup>me</sup> Renáta ZBRANKOVÁ, démissionnaire, conformément au document ST 7696/21;
- M. Carlos ARRANZ CORDERO, membre titulaire pour l'Espagne, en remplacement de M. Francisco Javier PINILLA GARCÍA, conformément au document ST 7699/21;
- M<sup>me</sup> Lotta SAVINKO, membre suppléante pour la Finlande, en remplacement de M<sup>me</sup> Hanna-Maija KAUSE, démissionnaire, conformément au document ST 7701/21;
- M<sup>me</sup> Suvi LAHTI-LEEVE, membre suppléante pour la Finlande, en remplacement de M<sup>me</sup> Riitta WÄRN, conformément au document ST 7704/21;
- M. Clemens ROSENMAYR, membre titulaire pour l'Autriche, en remplacement de M<sup>me</sup> Christa SCHWENG, conformément au document ST 7714/21.

Veillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites séparément.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil **au plus tard le 23 avril 2021 à 12 heures (heure de Bruxelles)** par courrier électronique à l'adresse suivante:

[LIFE.Socialcommittees@consilium.europa.eu](mailto:LIFE.Socialcommittees@consilium.europa.eu).